

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 6 septembre 2011

SEM 92
www.sem-92.fr

**LE PRIX DE L'AMENAGEMENT URBAIN DES VILLES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS
DECERNE AU PARC DES IMPRESSIONNISTES DE CLICHY-LA-GARENNE
REALISE PAR LA SEM 92**

5 HA DE BIODIVERSITE AU CŒUR DE LA VILLE



*** VISUELS HD DISPONIBLES SUR DEMANDE ***

CONTACT PRESSE
Agence Open Space – 01 47 64 19 80 - Eugénie Dautel – eugenie@openspace.fr

LE PRIX DE L'AMENAGEMENT URBAIN 2011 DES VILLES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS

La Ville de Clichy-la-Garenne vient d'obtenir le prix de l'aménagement urbain des villes de plus de 50 000 habitants pour le parc des Impressionnistes que la SEM 92 a réalisé dans le cadre de la concession d'aménagement et de renouvellement urbain de Clichy Bac d'Asnières Valiton-Petit. Cette concession lui a été confiée par le Syndicat mixte de Clichy Bac d'Asnières Valiton-Petit constitué du Conseil général des Hauts-de-Seine et de la Ville de Clichy-la-Garenne. « *Le jury remarque que la Ville et la SEM 92 ont su résister à la pression foncière en créant à proximité de la Seine ce parc public de 5 hectares qui a valeur de couture et de rénovation urbaine* » comme l'explique le Groupe Le Moniteur, organisateur de ce prix.

COMPOSITION DU JURY

Pour cette 9^e édition du prix de l'aménagement urbain du Groupe Moniteur, le jury était composé des personnalités suivantes :

- Guillaume Prot, président du Groupe Moniteur
- Anne-Sylvie Bruel, paysagiste Atelier Bruel & Delmar
- Claude Pinsard, maire de Sermange
- Philippe Convercey, paysagiste Agence Territoires
- Florence Masson, chargée d'étude au département Ville, Urbanisme, Habitat auprès de l'association des maires de France
- Jean-Michel Buron, architecte Agence Epicuria
- Cyrille Véran, chef du service Architecture et Urbanisme au « Moniteur des travaux publics et du bâtiment »
- Frédéric Lenne, directeur du département Architecture, Urbanisme, Technique du Groupe Moniteur



LE PARC DES IMPRESSIONNISTES : 5 HA DE BIODIVERSITE AU CŒUR DE LA VILLE

Fermé au public plus de 30 ans, cet espace en friche a progressivement isolé tout un quartier de Clichy alors qu'il occupe pourtant une situation stratégique en entrée de ville et en bordure de la Seine. Exigeant l'intervention d'un large spectre d'expertises, le projet a bénéficié de la capacité de la SEM 92 à mobiliser des compétences multidisciplinaires, à faciliter l'innovation et à animer un réseau de partenaires autour d'une étude de définition du projet en 2006.

Véritable vitrine symbolisant le renouveau de la commune et du quartier, le programme accueille un parc urbain sur plus de 5 hectares au cœur de la ville. Tel un poumon vert, il offre 30% d'espaces verts supplémentaires à la 2e commune la plus dépourvue d'espaces naturels du département. Confié aux mains expertes des paysagistes de l'agence HYL, cet espace ouvert au public depuis septembre 2010 est converti en un lieu de promenade, de détente et de découverte qui s'articule autour de 10 espaces structurants :

- **L'allée piétonne**, entrée principale et arborée du parc, accessible aux personnes à mobilité réduite elle crée une traversée nord-sud du quartier ouverte 24h/24
- **Le mail**, lieu de détente et d'information, il relie la passerelle à la maison de la nature
- **Le jardin d'eau** avec un bassin de 1000 m² qui, à l'entrée du parc, met en scène la diversité des plantes aquatiques
- **L'arboretum**, un lieu pédagogique et ludique qui regroupe de nombreuses essences exotiques acclimatées
- **Les folies** permettent de loger, dans l'une, le bureau des gardiens, leurs vestiaires et des sanitaires publics, et dans l'autre une buvette
- **La grande clairière** pour accueillir les familles venues pique-niquer ou jouer
- **Les aires de jeux** pour les petits comme pour les plus grands ou encore les artistes ou les sportifs en herbe

Au delà des centaines d'arbres sauvegardés et valorisés, ce sont 800 arbres, 3 500 arbustes, 2 700 plans forestiers et 12 800 vivaces et graminées qui ont été plantés sur le site.

Cet espace contribue largement à la qualité de vie des riverains et des enfants qui fréquentent les groupes scolaires (collège ouvert depuis septembre 2006, écoles élémentaire et maternelle en cours de conception) en bordure du parc. En accueillant des habitants ne disposant pas tous des mêmes niveaux de ressources, le projet favorise la diversité sociale. Doté de nombreux équipements, il permet également une meilleure accessibilité au sport, à la culture et à l'éducation. Au-delà des programmations pédagogiques, la Ville prévoit d'accueillir dans cet espace de nombreuses manifestations culturelles et artistiques assurant une dynamique sociale comme en témoigne l'opération *Joli mois de mai* avec le WWF France réalisée le 31 mai 2011.

ACTEURS DU PROJET

Concédant de l'opération d'aménagement et de renouvellement urbain: Syndicat Mixte de Clichy-la-Garenne Bac d'Asnières / Valiton-Petit, constitué du Conseil général des Hauts-de-Seine et de la Ville de Clichy-la-Garenne

Maitre d'ouvrage : SEM 92

Paysagiste : agence HYL

Bureaux d'études : ESE (génie civil & VRD), SNC Lavalin (bâtiments)

CALENDRIER

Etude de définition du projet : 2005-2006

Démarrage du chantier : juin 2009

Ouverture au public : septembre 2010

CHIFFRE CLE

Emplois créés : 17

BUDGET

Le montant global de l'ouvrage s'élève à 15,8 M €

La répartition du financement :

- Recettes propres à l'opération : 65%
- Syndicat Mixte : 20%, dont 63,7% par le Conseil général des Hauts-de-Seine et 36,3% au titre de l'article 20 (financement Etat/Région)
- Ville de Clichy-la-Garenne : 9%
- Subvention de l'Agence régionale des espaces verts : 6%
- Autres subventions : 1%

À PROPOS DE LA SEM 92

www.sem-92.fr

La SEM92 est un partenaire privilégié des collectivités publiques et des acteurs du développement territorial, à leur service, à l'écoute de leurs attentes et dans le respect de leurs obligations. Son statut de droit privé (*société anonyme*) lui apporte une souplesse d'intervention et une réactivité dans ses différents métiers d'aménageur, de constructeur et de conseil, avec un souci permanent de l'intérêt général. Elle accompagne ses clients de la conception à la réalisation des projets.

Créée en 1985, la SEM92, c'est...

- > Un capital de 15,2 M€
- > 22 actionnaires
- > Un chiffre d'affaires de 24,3 M€ (2010)
- > 70 salariés
- > 138,7 M€ d'opérations d'investissement répartis comme suit...
 - Aménagement : 41 %
 - Construction (mandats) : 22 %
 - Renouvellement urbain : 37 %

La SEM92, la crédibilité et le professionnalisme d'un opérateur au service des collectivités locales et des acteurs de l'immobilier

- > Management de projet
- > Equipe projet adaptée
- > Méthodes novatrices
- > Rigueur et transparence
- > Respect des coûts et des délais
- > Expertises juridiques, financières et foncières
- > Valorisation du projet

Plus d'informations sur : www.sem-92.fr